



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

pédagogie

Question écrite n° 71757

Texte de la question

M. Jean-Claude Buisine attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le grand plan numérique pour l'école de la République concernant les territoires en difficulté. Estimant que le numérique à l'école devait être une « ambition nationale », le Président de la République y a vu un moyen de « lutter contre les inégalités ». La mise en œuvre de ce plan devait être appliquée dans toutes ses dimensions à la rentrée 2016. Dans le cadre de la politique éducative, ces nouveaux outils doivent permettre la mise en place d'une pédagogie renouvelée afin de mieux préparer les futures générations à la société de demain. Pourtant, dans les territoires en difficulté, de nombreux enfants ne disposent pas d'un accès satisfaisant à ces outils qui sont indispensables dans la lutte contre les inégalités. Par conséquent, dans le cadre de ce grand plan d'action, il souhaiterait savoir si les spécificités des zones en difficulté seront prises en compte.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Buisine](#)

Circonscription : Somme (3^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71757

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 décembre 2014](#), page 10635

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)